

Le Comité procède à la planification de ses futurs travaux.

Il est convenu, — Qu'un Sous-comité composé de cinq (5) membres soit formé en vue d'étudier l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Il est convenu, — Que le Comité se rende à Winnipeg, à Churchill, à Rankin Inlet, à Resolute, à Yellowknife, à Inuvik, à Whitehorse et à Vancouver, du 7 au 16 mai 1986, pour étudier l'efficacité des services de transport dans la région occidentale de l'Arctique.

Il est convenu à l'unanimité, — Que le Comité invite des délégués de la Commission de la capitale nationale à comparaître le jeudi 17 avril, à 9 h 30 et à 15 h 30, pour examiner quelle sera l'incidence de l'éventuel emplacement de l'ambassade des États-Unis sur l'aéroport de Rockcliffe.

M. Dantzer, membre du Sous-comité, dépose le SIXIÈME ET DERNIER RAPPORT du Sous-comité sur le régime de pensions des Chemins de fer nationaux du Canada.

Il est convenu, — Que le Comité se penchera sur le rapport quand tous les membres auront eu la possibilité de le lire.

A 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 15 AVRIL 1986  
(68)

Le Comité permanent des transports se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 30, sous la présidence de Patrick Nowlan, président.

*Membres du Comité présents* : Iain Angus, Les Benjamin, Dennis H. Cochrane, Vincent Dantzer, Patrick Nowlan, Joe Reid, Fernand Robichaud et Gordon Taylor.

*Membre suppléant présent* : Elliot Hardey.

*Aussi présent* : De la Bibliothèque du parlement : John Christopher, attaché de recherche.

Le Comité procède à la planification de ses futurs travaux.

M. Vincent Dantzer propose, — Que le Comité approuve un budget de 776 887\$ soit 242 860\$ en prévision des dépenses du Sous-comité sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, et 534 027\$ en prévision des dépenses du Comité permanent des transports, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1986 au 31 mars 1987; et que le président reçoive instruction de présenter ledit budget au Comité de liaison.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Il est convenu, — Que le Comité se réunisse aux dates suivantes :

Le 22 avril — à 9 h 30 et à 15 h 30 — Rapport du Sous-comité sur le régime de pensions des Chemins de fer nationaux du Canada — Séance à huis clos.

Le 22 avril — à 19 h 30 — Ministre des Transports — Budget des dépenses principal de 1986-1987.